

Intervention en faveur de Challan de Belval
L'intendant Poivre au ministre Bertin, le 30 août 1771

Au fonds Pusy La Fayette
Lettre non-autographe des archives personnelles de Pierre Poivre

M. Bertin

Du 30 août 1771

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 1^{er} avril dernier. Vous m'avez donné une nouvelle marque de bonté à laquelle je suis extrêmement sensible, en renvoyant mon secrétaire que l'administration précédente m'avait donné ordre de renvoyer, avec aussi peu de justice que de décence. Je puis vous assurer, Monseigneur, que je n'ai jamais reconnu dans M. Challan de Belval que d'excellentes qualités, que les plaintes de M. Dumas et des Bureaux contre lui ont toujours été sans fondement, qu'il n'a pas eu la moindre part à la mésintelligence qui a régné entre M. Dumas et moi. Toute la faute doit être imputée à M. Dumas seul à qui j'ai fait pendant 18 mois toute espèce de sacrifice pour obtenir de lui la paix et la concorde.

Le Sr Challan est l'employé le plus laborieux et le plus actif qu'il y ait dans cette colonie, je désirerais l'y placer avantageusement. Son travail qui a souvent été très considérable dans les expéditions qui ont demandé du secret, et surtout dans celle qui nous a procuré les possessions des épiceries fines mériterait qu'il eut part, comme tous ceux qui ont contribué à cette opération, aux grâces de la Cour. Un ordre du Roi qui lui donnerait le titre et les fonctions de sous-commissaire seraient une récompense digne de ses services et je pense qu'il serait juste de la lui accorder.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

* * *